

**RELEVÉ DE DECISIONS
DE LA SEANCE DU
5 JUILLET 2022**

Le Conseil de l'Institut, réuni le mardi 5 juillet 2022 à 9 heures en format hybride :

- a désigné, au titre de l'article 7 des statuts de l'IEP de Paris, deux personnalités extérieures en qualité de membres du Conseil de l'Institut :
 - Madame Catherine SUEUR, par 16 voix pour et 5 abstentions ;
 - Madame Dominique TAFFIN, par 16 voix pour et 5 abstentions ;
- a approuvé, par 20 voix pour et 5 abstentions, le projet de refonte de l'Ecole du management et de l'innovation ;
- a approuvé, par 20 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, le changement de nom des campus en région comme suit :
 - Campus de Poitiers, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Amérique Latine-Caraïbes
 - Campus du Havre, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Asie-Pacifique.
 - Campus de Menton, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Méditerranée-Moyen Orient
 - Campus de Reims, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Amérique du Nord ; Mineure Afrique
 - Campus de Nancy, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Union européenne, Partenariat Franco-Allemand
 - Campus de Dijon, Bachelor de Sciences Po, Majeure XX, Mineure Union européenne, Europe centrale et orientale
- a approuvé, par 20 voix pour et 3 contre, la modification de l'article 37 du Règlement de scolarité, le 5ème alinéa « La pratique d'un sport ou d'une activité artistique, à travers les enseignements proposés dans ce cadre par Sciences Po, peut valoir deux crédits ECTS supplémentaires par semestre, quel que soit le nombre d'activités choisies. » est remplacé par « La pratique d'un sport ou d'une activité de pratique artistique, à travers les enseignements proposés dans ce cadre par Sciences Po, peut valoir un crédit ECTS supplémentaire par semestre par activité ou de deux crédits ECTS supplémentaires pour la pratique d'un sport en compétition universitaire ou fédérale, dans la limite de deux crédits ECTS par semestre quel que soit le nombre d'activités choisies ou trois crédits ECTS lorsque l'une des activités est une pratique d'un sport de compétition universitaire ou fédérale. Hors compétition la validation de crédits est effectuée sous réserve de ne pas avoir plus de 2 absences semestrielles par activité pratiquée. » ;

- a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux provisoires des séances du 19 avril et du 24 mai 2022 sous réserve de modifications ultérieures.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jeanne Lazarus', written in a cursive style.

Jeanne Lazarus
Présidente du Conseil de l'Institut